



Visite du tribunal de Poitiers pour les élèves de STG et BTS

publié le 08/03/2010 - mis à jour le 03/02/2021

Vendredi 5 mars 2010, les élèves de première Sciences et Technologies de la Gestion (STG) et les étudiants de première année BTS Informatique de Gestion se sont rendus au tribunal de Poitiers.

Les élèves de première ont assisté à des jugements rendus au tribunal correctionnel tandis que les étudiants de BTS étudiaient des affaires jugées en appel relevant elles aussi du droit pénal : outrages à agents de la fonction publique (policier, contrôleur SNCF...), violences conjugales, actes de malveillance entre ex-conjoints, trafic de drogue...

Au cœur de « l'action judiciaire », les élèves ont ainsi appréhendé le rôle de chacun : du juge qui réprimande le contrevenant, du procureur qui réclame une peine, des avocats qui pour plaider la cause de leurs clients en appellent aux articles de droit et essaient de jouer sur l'éloquence de leurs propos. A côté de l'aspect juridique pur, les élèves et étudiants ont pu juger de l'ambiance d'une salle d'audience et de l'imposante entrée du bâtiment qui inspire « crainte ou respect ».

Cette visite permettra d'illustrer leurs cours respectifs sur l'organisation judiciaire française et d'enrichir le blog des élèves de STG.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.